AS VANSEENNE

http://asvlesvans.footeo.com

Devenir partenaire de l'ASV

As Vanséenne

Club de football
fondé en 1945

Association Loi 1901

Président
M. Albert AUBERT
Depuis 2009

Educateurs fédéraux
1 diplômé d'Etat

Section Féminine

Ecole de football
labellisée

Label Qualité Ecole de Football
Fédération Française de Football

Engagé dans
l'opération
« Respect tous
terrains » depuis
2012

AS Vanséenne
BP 52
07140 LES VANS

Quelles solutions pour aider notre club dans son développement tout en bénéficiant de réduction fiscales avantageuses?

Trois possibilités s'offrent à vous :

- **Le sponsoring**

  Il consiste à apporter votre soutien financier avec une contrepartie publicitaire présente sur différents supports : panneaux autour du stade, maillots, tenues éducateurs, lettre d'information, ballon du match ...

  Les avantages :

  ✓ Vous déduisez de vos bénéfices la totalité des dépenses engagées

  ✓ Vous faites connaître votre activité professionnelle auprès des adhérents, des supporters et des spectateurs

  ✓ L'ASV vous offre une visibilité sur son site Internet

- **Le mécénat**

  Le mécénat sportif a été instauré dans le but de développer un nouveau mode de financement sur la base du partenariat privé, susceptible d'apporter un soutien financier ou matériel pour une cause reconnue d'utilité publique, en l'occurrence le sport.

  Les avantages :

  ✓ D'après la loi "Aillagon", le mécénat sportif ouvre droit à une réduction d'impôt en faveur du donateur : 66 % des versements plafonnés à 20 % du revenu imposable. Ainsi pour un don de 500 € vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 330 euros.

- **Le don aux associations**

  Si vous êtes un particulier vous pouvez faire un don à une association d'intérêt général comme par exemple une association sportive.

  Les avantages :

  ✓ Vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 60 %. Ainsi, si vous donnez 100 euros vous bénéficierez d'une réduction d'impôts de 60 euros

Contacts :

➢ Albert AUBERT, Président
Mobile : 06 09 02 06 86 Courriel : albertaubert@neuf.fr

➢ Thierry DUPIN, Responsable Site Internet
Mobile : 06 70 34 25 51 Courriel : dupin.thierry@sfr.fr

DISTRICT DRÔME ARDÈCHE FFF